tion, never took any pains to lay that information before the public. An attempt had been made to misrepresent the position of affairs, but he would endeavour to put it in its true light. The French half-breeds were not the only residents of the country; there was a large population there who had no sympathy with Riel, with disloyalty or annexation. At the Riviere Sale, at the time of th conference with Riel, there were 90 men, all French half-breeds, ready armed, under Mr. Wm. Dease, to contend with their countrymen in support of Canada, but on account of the position of the Hudson Bay Company, whose officers were hors de combat, or winking at Riel's movements, they disbanded. He was afraid they would find many persons of influence, if not in the House, at least in the country, sympathizing with objects against the interests and wishes of the Dominion. The hon. gentleman had provoked the remark, but it seemed strange that if there was no sympathy for the insurgents, their messenger Colonel De Salaberry, fresh from the offices of these gentlemen, should be found repeating the slanders about the Manitoulin Island after his (Mr. McDougall's) back was turned. Fortunately, some of his party who had been left behind heard him instilling stories into the ears of the poor innocent half-breeds, and poisoning their minds against him. His words had been taken down, and could be produced in evidence to prove the encouragement, as well as sympathy given them. They should have sent a missionary of more judgment and discretion, and one who was urged by other views and feelings than those of hostility to the Government of Canada and its Representative in that distant land. He had reason to complain that he had not met with a hearty sympathy from some members of the Government, but that a desire had been shown to turn the movement into another direction, than that to which the people of Canada, French and English, would, he felt confident, insist it should take. (Cheers.)

Hon. Mr. Langevin said that the member for Lanark had brought an accusation founded on conversations that had taken place between Mr. Provencher and the half-breeds, and without other proof than the word of these men. He said he did not believe such reports, yet on public occasions, he had made these accusations against his colleagues and members of the Government. What would he say if he had

armes pour résister à son représentant. De plus, lorsque la presse a parlé, à travers tout le pays, de troubles fomentés par les sympathisants américains, le Gouvernement, quoiqu'en possession grâce à lui des informations correctes, n'a jamais pris la peine de révéler ces informations au public. On a essayé de dresser un faux tableau de la situation, mais il va s'efforcer de rétablir les faits. Les sang-mêlé français ne sont pas les seuls résidents du pays; il y a une forte population qui n'est en faveur ni de Riel, ni de l'infidélité, ni de l'annexion. À l'époque de la rencontre avec Riel, à la rivière Sale, il y avait 90 hommes, tous sang-mêlé français, armés, sous la conduite de M. Wm Dease, prêts à combattre avec leurs compatriotes pour défendre le Canada, mais compte tenu de la position de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont les agents étaient hors de combat ou fermaient les yeux sur les agissements de Riel, ils se sont dispersés. Il craint qu'ils ne trouvent de nombreuses personnes influentes, sinon au Parlement, du moins dans le pays, pour accorder leur sympathie à des buts contraires aux intérêts et aux désirs de la Puissance. L'honorable député a provoqué la remarque mais il semblait étrange, s'il n'y avait aucune sympathie pour les insurgés, que leur messager, le colonel De Salaberry, tout juste après avoir rencontré ces messieurs du Gouvernement, se mette à répéter les calomnies au sujet de lÎle Manitoulin, une fois qu'il (M. McDougall) a tourné le dos. Par chance, certains de ses hommes restés sur place l'ont entendu raconter des histoires mensongères aux naïfs Métis et empoisonner leur esprit contre lui. Ses paroles ont été notées et peuvent être produites comme preuve de l'encouragement et de la sympathie qu'ils ont reçus. Ils auraient dû envoyer un messager ayant plus de jugement et de discrétion et quelqu'un animé par d'autres opinions et d'autres sentiments que ceux d'hostilité envers le Gouvernement du Canada et envers son représentant dans cette contrée éloignée. Il a des raisons de se plaindre de n'avoir pas été accueilli chaleureusement par certains membres du Gouvernement, mais il reconnaît qu'on a manifesté un désir de changement dans une direction que le peuple canadien, français et anglais, il en est convaincu, l'obligera à prendre. (Applaudissements.)

L'honorable M. Langevin déclare que le député de Lanark a porté une accusation fondée sur des conversations entre M. Provencher et les Métis et sans autre preuve que la parole de ces hommes. Il dit ne pas avoir cru de tels récits, cependant, il a porté publiquement ces accusations contre ses collègues et deux membres du Gouvernement. Que dirait-il si on portait contre lui des accusations fondées sur